



# BIM Modeleur(se) du Bâtiment

Titre Professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

BAC +2 | Niveau 5  
Code CPF : 329764  
Code RNCP : 39520  
Code Certif Info : 106 873

# BIM



# Le métier de BIM Modelleur(se) du Bâtiment

Le(La) BIM Modelleur(se) est en charge de la modélisation de la maquette numérique d'un projet de construction pour un ou plusieurs corps d'état.

Dans le cadre d'un projet BIM de niveau 1 lors duquel chaque acteur(trice) travaille en 3D pour ses propres besoins, le(la) professionnel(le) modélise la maquette numérique pour mettre au point le projet de bâtiment, le présenter à son(sa) client(e) et réaliser le dossier de permis de construire.

C'est le cas de projets de construction ou de réhabilitation de petite taille de type maison individuelle.

Dans le contexte d'un projet plus important, constitué d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études, BIM Manager et BIM coordinateur), le(la) professionnel(le) devra prendre connaissance de la convention BIM pour organiser sa maquette numérique afin qu'elle soit compatible et interopérable avec l'ensemble des maquettes du projet.

# Le dispositif de formation

## Public concerné



Toute personne en reconversion professionnelle ou souhaitant monter en compétences. Niveau BAC dans un domaine technique conseillé (BTP, architecture, etc). La connaissance d'un logiciel de modélisation est un plus.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

## Métier visés / Passerelles et poursuite d'études



### Métiers accessibles\*

- + BIM Modeleur(se)
- + Dessinateur(trice) du bâtiment
- + Coordinateur(trice) BIM



### Passerelles et poursuite d'études possibles\*\*

Formations accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 ;  
Titre pro. Coordinateur BIM  
Licences professionnelles BIM

\* Liste non-exhaustive

\*\* La formation vise l'insertion directe en emploi. Une poursuite de parcours peut néanmoins être envisageable avec des exemples indiqués.

## Prérequis et modalités d'accès



Intérêt pour l'architecture et la modélisation 3D.

Entrée en formation soumise à :

- + Entretien(s) avec un(e) Conseiller(e) Formation visant à démontrer la cohérence du projet professionnel en adéquation avec la formation visée
- + Positionnement via une plateforme de test
- + Validation du financement du parcours (délai d'accès variable selon le calendrier de la formation et le dispositif de financement mobilisé, entre 15 jours et 5 mois)

## Méthodes mobilisées



### Formation en présentiel à distance

- + 35 heures/semaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
- + Formation avec une équipe pédagogique dédiée tout au long du parcours
- + Modalités : théorie, pratique, travaux de groupes, individuels, réalisation de projets



### Prérequis techniques fortement conseillés pour suivre cette formation en présentiel à distance

- + Connexion internet « Haut débit », 15 mégabits par seconde minimum
- + Fibre non obligatoire
- + Relier sa box à son ordinateur via un câble réseau
- + Résider en France Métropolitaine
- + Être muni d'un casque audio/micro
- + PC/MAC i5, SSD, 16 Go de RAM
- + Configuration nécessaire pour travailler sur des environnements virtualisés



### Pédagogie

Un apprentissage métier proactif basé sur le faire avec l'accompagnement des formateurs tout au long du parcours. Accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin. Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, supports de cours, TP, exercices).

# Le dispositif de formation

## (suite)

### Modalités d'évaluation



- + Evaluation des acquis : tout au long du parcours, tests d'acquisition des savoirs et mesures des savoir-faire lors de situations de mise en application pratique (TPs, exercices, projets), ECF
- + Fin de formation : attestation de fin de formation
- + Validation : titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion (reconnu par l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Possibilité de validation du titre complet ou de validation partielle (CCP)
- + Modalités d'examen : modalités conformes au référentiel de certification du titre visé avec une mise en situation professionnelle, un entretien technique, un questionnaire professionnel et un entretien final (y compris le temps d'échange avec le livret ECF et le Dossier Professionnel). L'objectif de cet entretien est d'évaluer la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits. Présentation détaillée des modalités de certification lors de l'entretien de candidature et en cours de parcours de formation

Que la formation se déroule en présentiel ou en présentiel à distance, l'examen final permettant de valider le titre professionnel ou la certification professionnelle se fera sur l'un de nos 3 sites (Paris, Lille, Lyon) en présence physique du candidat et des jurys habilités.

### TARIF & FINANCEMENT



#### Tarif

Taux horaire de 16€ TTC.

Demandeurs d'emploi ou financement personnel :

Tarifs spécifiques à consulter auprès du centre concerné pour un accompagnement personnalisé.



#### Financement

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi...), des [dispositifs de financement](#) vous aident à réaliser votre projet de formation.

Toutes nos formations sont éligibles au CPF.

# Objectifs de formation

Le titre professionnel de BIM Modeleur du bâtiment niveau 5 se compose de deux activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

A cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

## Modéliser un projet BIM de niveau 1 (Maquette numérique isolée)

- + Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- + Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- + Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- + Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- + Constituer le dossier de demande du permis de construire à partir d'une maquette numérique

## Modéliser un projet BIM de niveau 2 (Maquette numérique collaborative)

- + Organiser le projet selon la convention BIM
- + Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- + Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- + Dessiner les carnets de détails d'un projet de construction
- + Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte en BIM



## Parchemin et livret de certification

- + Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet
- + Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle

Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.

Le système de certification du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion est régi par les textes suivants :

- Code de l'éducation notamment les articles L. 335-5, L 335-6, R 335-7, R. 335-13 et R. 338-1 et suivants ;

- Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion ;

- Arrêté du 21 juillet 2016 (JO du 28 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 15 septembre 2016) portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.

# Contenu de la formation

Présentation formation, métier, technologies, univers du BIM : .....	35 heures
AUTOCAD initiation : .....	35 heures
Suite Office : .....	35 heures
REVIT : initiation, cas pratiques, suivi tutoré : .....	182 heures
TRE (technique de recherche d'emploi) : .....	35 heures
REVIT : perfectionnement, cas pratiques, suivi tutoré : .....	70 heures
Anglais : .....	14 heures
SCRUM : .....	28 heures
Logiciels Viewer : .....	35 heures
Gestion de projets (Logiciels BIM) : .....	70 heures
Révision : .....	7 heures
Examen blanc : .....	7 heures
Correction examen blanc : .....	7 heures



# Modalités d'obtention du titre

## 1. Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle écrite en français, reconstituée sous forme d'étude d'un cas d'entreprise, complétée par un entretien technique,
- + les résultats des évaluations passées en cours de formation;
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury.

## 2. Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non-obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre.

En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

## 3. Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation ou ayant réussi partiellement le titre (formation ou VAE)

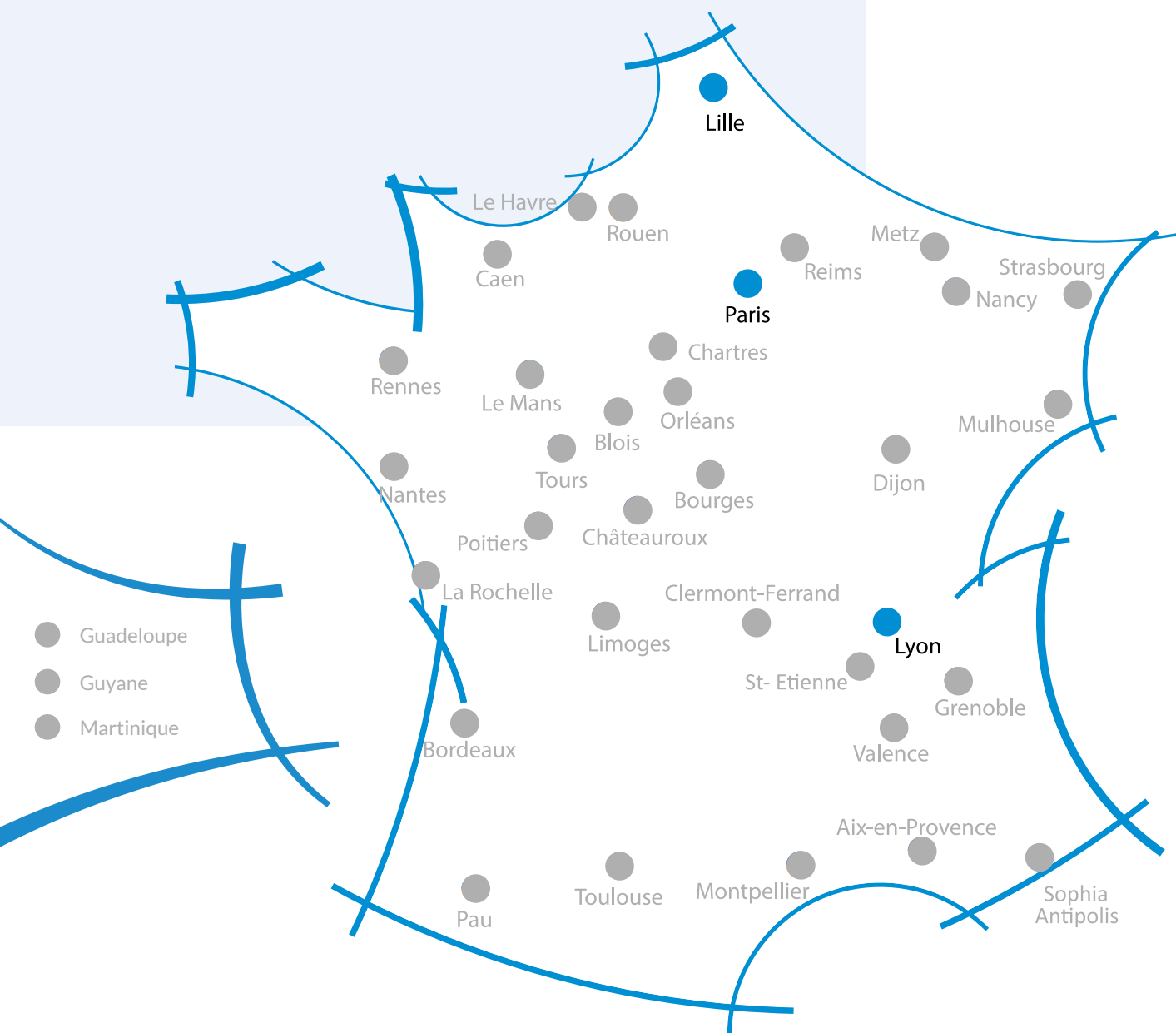
Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

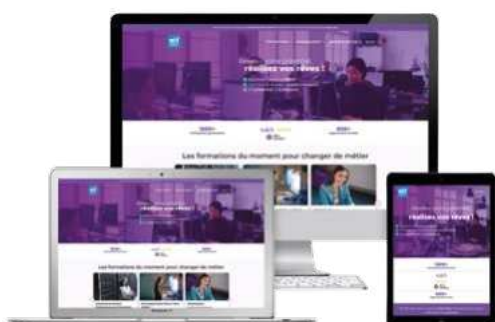
- + Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique;
- + Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

# M2i, LEADER DE LA FORMATION IT, DIGITAL ET MANAGEMENT EN FRANCE



© Juin 2025 - M2i Formation Diplômante - Crédits photos : Getty Images - Freepik - Document non contractuel - Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE  
Fiche actualisée le 12/06/2025



Retrouvez tous les détails de notre offre  
sur [diplome.m2iformation.fr](https://diplome.m2iformation.fr)



Tél. Paris : 01 44 53 36 30 - Tél. Lyon : 04 78 02 38 90 - Tél. Lille : 03 20 19 07 19